

RELEVÉ DE DECISIONS
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 26 avril 2022

Membres présents

Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN, Présidente du Conseil Académique ;

M. Jean-Charles BILLAULT ; Mme Pascale BOISSE ; M. Bruno BRIZARD ; M. Frédéric CHATEIGNIER ; Mme Pascaline CHAUMON ; M. Igor CHOURPA ; M. René CLARISSE ; M. Brice COURTIN ; Mme Patricia COUTELLE ; Mme Sandrine DALLET-CHOISY ; M. Jean-Michel ESCOFFRE ; Mme Sandrine FERRE ; Mme Marie-Laure GELY ; Mme Christine GEORGELIN ; Mme Pascale GILLOT ; Mme Christèle HERVE ; Mme Emmanuelle HUVER ; M. Sylvain JANNIARD ; Mme Selma JOSSO ; M. Fabien LECAILLE ; M. Florent MALRIEU ; M. Mathias MILLET ; Mme Fédérica OUDIN ; M. Arnaud RIVIERE ; Mme Olivia SABARD ; M. Antoine TOUZE ; Mme Racha ZEBIB ;
Mme Iona AYREAULT ; M. Maxence BIDAUD ; M. Léo CORDAT ; M. Nicolas GATE ; M. Matys VAN TIEL ; M. Ludovic JAMI ; Mme Floriane LE VILAIN—ABRAHAM ; Mme Camille TULASNE.

Ont donné procuration :

- Mme Nathalie BATUT à Mme Emmanuelle HUVER ;
- M. Stéphane BLARDAT à M. Pascal CHAREILLE ;
- M. Cyril DE RUNZ à M. Florent MALRIEU ;
- M. David DOUYERE à M. Antoine TOUZE ;
- Mme Géraldine DUBREUIL à Mme Sandrine DALLET-CHOISY ;
- Mme Stéphanie GERMON à Mme Sandrine DALLET-CHOISY ;
- Mme Isabelle LAFFEZ à M. Jean-Michel ESCOFFRE ;
- Mme Karine MAHEO à M. Igor CHOURPA ;
- Mme Audrey OUDIN à M. Fabien LECAILLE ;
- M. Pascal PINOTEAU à M. Sylvain JANNIARD ;
- Mme Lydia SEABRA à Mme Pascale BOISSE ;
- M. Stéphane SERVAIS à M. Mathias MILLET ;
- M. Quentin MABOUANA-BOUNGOU à M. Nicolas GATE ;
- Mme Katerine MORENO-SUAREZ à Mme Iona AYREAULT ;
- Mme Fanta OUATTARA à M. Nicolas GATE ;
- M. Quentin RAVEAU à M. Maxence BIDAUD ;
- M. Enzo ROSSI à Mme Iona AYREAULT

Point n°1 – Informations générales

Mme la Présidente indique qu'il n'y a aucun point à aborder au titre des informations générales.

Point n°2 – Détours de Sciences

Mme la Présidente donne la parole à Mme Catherine Beaumont, vice-présidente en charge de la Recherche, afin de présenter l'organisation de l'édition 2022 de Détours de sciences. Mme Beaumont présente le programme de cet événement qui s'est tenu les 11 et 12 mars 2022 et dont les interventions sont disponibles sur le site internet de l'université. Détours de Sciences a été l'occasion d'aborder différentes thématiques liées à l'Environnement, à la Santé et au Bien-être lors de plusieurs conférences et débats organisés par l'Université.

Point n°3 – Politiques de l'établissement dans le cadre du règlement général sur la protection des données

Mme la Présidente introduit le point sur la validation des politiques de protection des données à destination des personnels et des usagers de l'université. Il est rappelé que ces politiques doivent être adoptées afin d'explicitier les données recueillies ainsi que les fondements et durées de conservation applicables, dans le cadre des activités de l'université. La rédaction des politiques a été entreprise par le Délégué à la protection des données (DPO) de l'université, fonction actuellement assurée par le Cabinet Grant Thornton, en lien avec la Direction des affaires juridiques et du patrimoine, dans le cadre de l'audit réalisé en 2020 et du plan d'actions visant à mettre en conformité l'établissement avec le Règlement général relatif à la protection des données.

Le recours à un Cabinet privé soulevant des débats au sein du Conseil académique, notamment eu-égard à la nécessité exprimée d'internaliser au maximum des fonctions structurantes de l'établissement, il est proposé de voter une motion visant à demander au Conseil d'administration d'être vigilant, pour le futur, dans le recours à des cabinets externes privés.

Le Conseil académique valide les politiques de protections des données ainsi que la motion proposée. Cette dernière sera transmise au Conseil d'administration se réunissant lundi 9 mai et la question de l'ouverture d'un poste de Délégué à la protection des données étant inscrite à l'ordre du jour de cette prochaine réunion du CA.

Point n°4 – Désignation de représentants étudiants à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les VSS

Mme la Présidente présente le point relatif à la désignation de représentants des usagers au sein de la nouvelle cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les VSS. Conformément aux statuts de cette cellule, deux représentants des usagers, élus par le Conseil académique, doivent siéger. Un représentant doit être issu d'une formation doctorale et un représentant doit provenir d'une autre formation (licence, licence professionnelle, BUT master etc). Un appel à candidature a été lancé en mars 2022 à l'adresse de l'ensemble des usagers de l'Université de Tours.

Aucune candidature n'a été reçue en ce qui concerne le siège à pourvoir par un.e doctorant.e. La désignation est reportée à la fin de l'année civile.

Pour le siège de représentant des étudiants provenant d'une autre formation, 12 candidatures, anonymisées avant leur transmission, ont été déposées. Un vote à bulletin secret est organisé. La candidature n°7 reçoit le plus de suffrages.

Point n°5 – Désignation de représentants au Conseil culturel

Mme la Présidente évoque l'organisation de l'élection d'un représentant étudiant au sein du Conseil culturel.

Suite à des départs de représentants étudiants au sein du Conseil culturel et conformément à ses statuts, un siège était à pourvoir par le Conseil académique, en son sein. Lors de la séance du 1^{er} mars 2022, aucune candidature n'avait été déposée.

Un nouvel appel à candidatures a été lancé le 11 mars 2022 avec une date de réponse fixée au 20 avril 2022 auprès des représentants des étudiants du Conseil académique. Une candidature a été déposée par Mme Iona Ayreaut.

Mme la Présidente donne la parole en séance à Mme Ayreault afin de présenter sa candidature. Mme Iona Ayreaut est désignée représentante au conseil culturel par le Conseil académique.

Point n°6 – Désignation de membres aux Sections disciplinaires compétentes à l'égard des usagers et des enseignants-chercheurs et enseignants

Mme la Présidente annonce l'organisation de l'élection de représentants au sein de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers et des enseignants-chercheurs et enseignants.

Suite à la démission de Mme Isabelle Dimier-Poisson, Professeure des universités siégeant dans les deux Sections disciplinaires et à la promotion de M. Nicola Lampitelli, membre de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, trois sièges étaient à pourvoir : 1

siège de Professeure des universités dans chacune des deux Sections disciplinaire et 1 siège au sein du collège des autres enseignants-chercheurs, enseignants et assimilés pour la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers (siège à pourvoir par un homme). Un appel à candidature a été lancé le 11 mars 2022 avec une date de candidature fixée au 20 avril 2022. Aucune candidature n'a été déposée dans les délais. Un appel à candidature est lancé en séance. Aucune candidature n'est proposée. Les trois sièges restent vacants.

Point n°7 – Questions diverses

En l'absence de questions et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance.

Fait à Tours, le 08/06/2022



Sylvie Humbert-Mougin,
Présidente du conseil académique